

• forcés d'abandonner cette place, vous
• n'auriez de ces bâtiments que la fu-
• mée; car les cendres en apparten-
• draient à la mer. »

Des cris de « Vive Sonthonax! vive la république! » accueillirent cette réponse.

Le lendemain, Ford fit une nouvelle sommation, menaçant en cas de refus de bombarder la ville.

« Commencez, lui écrivit Sonthonax; nos boulets sont rouges et nos canonniers à leur poste. »

Les Anglais, qui ne s'attendaient pas à cette résistance énergique, se retirèrent vers des parages où ils devaient être mieux accueillis.

Mais de nouveaux troubles vinrent ensanglanter la ville. Les mulâtres avaient pour les nègres libres autant de haine et de mépris que les blancs pour les mulâtres. Le général Montbrun, homme de couleur que Polverel avait revêtu d'une grande autorité, mécontent des recrues de noirs que faisait Sonthonax, avait attaqué avec la légion Égalité un bataillon du 48^e régiment, presque entièrement composé de nouveaux affranchis. Aux premiers coups de fusil, les nègres des environs, attirés par l'espérance du pillage, se précipitèrent dans la ville, égorgeant tous les blancs qu'ils rencontraient. Sonthonax, qui s'était retiré au fort de Sainte-Claire, fut contraint, pour ramener la tranquillité, de faire embarquer le bataillon du 48^e.

Peu de temps après, une escadre anglaise, composée de quatre vaisseaux de ligne, et d'un nombre considérable de bâtiments de toutes grandeurs, prit position dans la rade du Port-au-Prince. Les forces de terre, sous les ordres du général White, débarquèrent sur la côte du Lamentin. Elles se composaient surtout d'émigrés français des colonies, et de légions venues d'Angleterre et qui n'avaient pu joindre l'armée de Condé. Bientôt elles furent rejoints par des troupes fraîches venues de l'Arcahaye et de Léogane.

Pendant la nuit, la trahison livra aux Anglais le poste important du fort Bizzotin, et le désordre se mit parmi les soldats de Montbrun. Les commissaires Polverel et Sonthonax virent que toute résistance serait inutile, et se retirèrent à Jacmel, escortés par un faible détache-

ment noir sous les ordres de Beauvais.

Peu de jours après leur retraite, ils reçurent le décret d'accusation que la convention avait rendu contre eux sur les plaintes des colons restés en Europe. Ils se constituèrent prisonniers à bord du bâtiment qui avait apporté le décret, laissant la souveraineté de la France représentée par les généraux Beauvais à Jacmel, Rigaud aux Cayes, et Villatte au Cap, tous trois hommes de couleur. Le général de Laveaux était nommé gouverneur par intérim de toute l'île.

Celui-ci, qui jugeait que le Cap n'offrait aucune ressource pour la défense, se retira au Port-de-Paix, vis-à-vis l'île de la Tortue, sur le même terrain où les boucaniers avaient fait leurs premiers établissements. Il fortifia la place, et résista à tous les efforts des Anglais, maîtres du fnôle Saint-Nicolas, et des Espagnols qui le pressaient à l'est.

Cependant la prise du Port-au-Prince par les Anglais avait été suivie des plus horribles cruautés. La légion Montalambert, composée des colons de la Grande-Anse, se signala surtout par sa féroce; il fallut l'intervention du général anglais White pour arrêter les massacres.

Les Anglais, en envahissant Saint-Domingue, étaient convenus avec les Espagnols de se contenter des provinces du sud et de l'ouest; tout le nord était livré à l'Espagne. Le succès de leurs projets paraissait assuré. Secondés par les blancs royalistes, par leurs troupes européennes, par douze mille noirs enrégimentés, par les Espagnols, qui ravageaient le nord, ils semblaient ne devoir rencontrer aucune résistance. Cependant de Laveaux se maintenait avec vigueur, et les chefs mulâtres Rigaud, Pétion et Beauvais, reprenant l'offensive, se rendirent maîtres de Léogane et de Tiburon, et bloquèrent les Anglais dans la Grande-Anse.

Les Anglais tentèrent vainement de séduire Rigaud, qu'ils redoutaient le plus, moyennant une somme de trois millions qu'ils lui offrirent; l'homme de couleur se montra incorruptible. Des offres semblables furent faites par Whitelocke à de Laveaux. Celui-ci répondit par une lettre de cartel, qui se terminoit par ces mots : « Votre qualité d'ennemi

ne
nat
sul
je
jur
Da
répo
sa pe
depu
nu-p
ordre
la pr
par le
ne pa
geait
dans
qu'à
raissa
gre a
depu
danc
chose

To
cinq a
voisin
du pr
de Li
de la
person
quelqu
era à
avait
taires
de vi
nomb

Sa
au-de
et ce
grand
En
ayant
États-
choisis
mais i
pour s
teur, a
de rich

Apr
recon
dre pa
s'enrôl
avec le
roi. Ce
qu'il c